

DOSSIER DE PRESSE – OCTOBRE 2021

# PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE VRAC

en Bourgogne Franche-Comté

2021 - 2024

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



Réseau Vrac

Soutenu par

 RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Cloé COLMET DAÂGE

Réseau Vrac | 5 rue d'Alsace, 75010 Paris

## **SOMMAIRE**

<b><u>1. BOURGOGNE FRANCHE-COMTE : UNE DES PREMIERES REGIONS EN FRANCE A SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE VRAC</u></b> .....	<b>2</b>
A) <b>UNE REGION ENGAGEE QUI SOUHAITE ALLER PLUS LOIN</b> .....	<b>2</b>
B) <b>UNE DYNAMIQUE NATIONALE QUI S'ACCELERE EN REGION</b> .....	<b>3</b>
<b><u>2. UN PROGRAMME AMBITIEUX DE 3 ANS</u></b> .....	<b>4</b>
A) <b>UN TRAVAIL MENE COLLECTIVEMENT AVEC LES ACTEURS LOCAUX</b> .....	<b>4</b>
B) <b>JUSQU'A 537 000€ D'INVESTISSEMENTS ENVISAGES</b> .....	<b>4</b>

## **1. Bourgogne Franche-Comté : Une des premières régions en France à soutenir le développement de la filière vrac**

**La Région Bourgogne-Franche-Comté, l'ADEME et Réseau Vrac viennent de finaliser un programme d'actions pour le développement, la structuration et l'animation de la filière vrac en Bourgogne Franche-Comté.**

Ce programme d'actions co-construit entre la filière, la Région et l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté est une première et marque une nouvelle étape dans le développement de ce mode de consommation. D'une durée de 3 ans, il s'inscrit dans le cadre de loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGECE), adoptée par le gouvernement en février 2020, et de la Feuille de route Economie circulaire adoptée le 25 juin 2020 par l'assemblée régionale.

### **a) Une région engagée qui souhaite aller plus loin**

En 30 ans, le volume des déchets d'emballages a été multiplié par cinq. Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) adopté en novembre 2019, prévoit une diminution des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de 15% entre 2010 et 2025 et de 20% à l'horizon 2031 et une stabilisation des Déchets d'Activités Économiques (DAE) dans cette même période. La Feuille de route Economie circulaire prévoit une baisse de l'intensité matière de 30% sur la même période.

Afin d'atteindre ces objectifs, la Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite faire du développement de la filière vrac une priorité pour réduire la production de déchets et promouvoir d'autres formes de commercialisation.

Il s'agit de renforcer la filière régionale d'emballages éco-conçus et réutilisables » (mesure 30) ainsi que le « développement d'une dynamique régionale sur la vente en vrac » (mesure 113).

La vente en vrac offre la possibilité de réduire de 30 à 95% les emballages et les gaspillages (alimentaires notamment) ainsi qu'une réduction des prix pour le consommateur de 10 à 15%<sup>1</sup>.

Elle offre de nouvelles opportunités d'innovation pour le commerce ainsi que le secteur de l'emballage ; et la demande des consommateurs pour cette pratique d'achat est croissante, prémices d'une consommation plus responsable.

Selon Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté : « *La vente en vrac est un levier puissant pour atteindre les objectifs régionaux que la région s'est fixée dans le cadre du Plan de prévention des déchets et dans la Feuille de Route Régionale sur l'Economie Circulaire (FREC). La coopération avec Réseau Vrac, association interprofessionnelle représentant l'ensemble de la filière en France, était une évidence pour relever le défi de la création d'un écosystème régional favorable à la filière vrac.* »

## **b) Une dynamique nationale qui s'accélère en région**

Le secteur de la vente en vrac connaît une croissance considérable sur le marché des Produits de Grande Consommation en France, avec un chiffre d'affaires d'1,3 milliard d'euros HT en 2020, qui devrait atteindre 3,2 milliards d'euros HT en d'ici 2025. En 2021, on dénombre plus de 700 commerces spécialisés vrac en France, selon les estimations de Réseau Vrac - soit plus du double par rapport à 2019.

En région Bourgogne-Franche-Comté, 550 commerces intègrent un rayon vrac (GMS, magasins spécialisés BIO, pharmacies, drogueries ou encore petits commerces de proximité) et 38 commerces sont entièrement spécialisés vrac.

Il existe également 21 porteurs de projets de commerces spécialisés vrac, 18 fournisseurs/transformateurs de produits vrac, 2 équipementiers et 1 Marketplace spécialisée vrac en région.

Ces chiffres n'intègrent pas tous les maraîchers ou producteurs agricoles qui conditionnent, livrent et vendent leurs produits en vrac.

---

<sup>1</sup> Source : étude d'ADEME – la vente en vrac : pratiques et perspectives

Ramenée au nombre d'habitant, c'est l'une des 3 régions les plus dynamiques de métropole en termes de commerces spécialisés vrac et ce partenariat tend à développer ce nombre.

Pour Célia Rennesson, directrice générale et co-fondatrice de Réseau Vrac : « *Ce partenariat va permettre d'accélérer en région le travail mené nationalement par notre association depuis 5 ans. Nous allons pouvoir ancrer nos actions localement et ainsi développer davantage le vrac auprès de tous les publics : professionnels, citoyens et institutionnels.* »

## **2. Un programme ambitieux de 3 ans**

### **a) Un travail mené collectivement avec les acteurs locaux**

Depuis décembre 2019, la Région travaille en partenariat avec l'ADEME et Réseau Vrac au montage d'un programme d'actions pour développer la filière vrac dans la région, professionnaliser et accroître l'offre vrac (produits et points de vente) ainsi que le nombre de consommateurs.

Les enjeux de réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage alimentaire portés par la filière vrac rentrent donc tout à fait dans ces objectifs.

C'est par le biais de l'Accélérateur à projets en économie circulaire que la Région Bourgogne Franche-Comté et l'ADEME ont souhaité soutenir la structuration de la filière vrac. Notamment, avec le déploiement de campagnes de sensibilisation du grand public.

Selon Blandine Aubert – directrice régionale de l'ADEME : « *Le vrac initie de nouveaux modes de consommation qui limitent les impacts sur notre environnement. Par l'innovation qu'il suscite, il dynamise également les acteurs économiques : producteurs et distributeurs. C'est un des éléments indispensables de la transition écologique.* »

### **b) Jusqu'à 537 000€ d'investissements envisagés**

Le programme d'actions régional vise la « structuration et l'animation d'un écosystème régional favorable au développement de la filière vrac

en région Bourgogne Franche-Comté, pour conforter et renforcer la vente en vrac, réduire les déchets d'emballages et les gaspillages de ressources par les ménages, les collectivités et les entreprises ».

Dans un premier temps les efforts seront consacrés à **l'animation de la filière** avec entre autres : la mise en place de conférences régionales tous les 2 ans et de rencontres territoriales entre professionnels du secteur ainsi que le développement d'un outil web régional dédié aux acteurs du territoire.

La convention a en effet permis le recrutement au sein de Réseau Vrac d'une chargée de mission dédiée : Cloé COLMET DAÂGE. Elle aura la charge de déployer le programme d'actions sur des thématiques très diversifiées pour participer au développement de la filière et favoriser son essor.

L'organisation de groupes de travail sur certaines thématiques métiers et la création de partenariat avec d'autres structures de la région permettront de **renforcer la structuration de la filière**.

Afin de **professionnaliser la filière**, des formations seront aussi proposées localement et des expérimentations menées comme pour permettre également la réduction d'emballages entre fournisseurs et distributeurs.

Pour **inciter l'offre vrac à grandir** (produits et points de vente), les dispositifs d'aide en région seront renforcés, un appel à projets spécifique ciblant les fournisseurs et les commerces sera mis place en 2022 pour accompagner les porteurs dans le développement de solutions vrac dans tous les secteurs.

Enfin, **l'augmentation de la consommation en vrac** passera aussi par les institutions avec la création d'un réseau public d'ambassadeurs au sein des collectivités et des réseaux d'accompagnement des entreprises/filières ou encore, par des expérimentations au niveau de la commande publique.

La tenue de stands à des évènements grand public en partenariat avec des associations locales, l'incitation au vrac dans l'évènementiel et la

mise en place d'une campagne de communication spécifique viendra compléter ces **actions de sensibilisation**.

Selon Sébastien Becker – acteur de la filière et co-fondateur / co-dirigeant de l'écosystème Ulterià, impliqué dans le comité de suivi : « *Aujourd'hui, la France est le pays le plus engagé au monde dans la démarche vrac et zéro déchet. Cela fait 25 ans qu'Ulterià et ses entreprises s'impliquent dans ce développement. Vu notre ancrage historique bourguignon, quelle joie de voir la région Bourgogne Franche-Comté être pionnière dans la co-construction d'une filière vrac zéro déchet sur le territoire, au côté de Réseau Vrac et des entreprises locales du secteur. Cette action de groupe est au service d'une consommation plus responsable, plus durable, et donc plus citoyenne.* »

### Programme d'actions en Bourgogne-Franche-Comté :

<b>Structurer la filière vrac</b>	
1	Structurer l'animation
2	Porter l'animation
3	Assurer le fonctionnement et l'animation
4	Travailler au modèle économique du réseau régional vrac
5	Mettre en place un comité de suivi
6	Recenser et fédérer au sein de Réseau Vrac national et régional l'ensemble des acteurs économiques
7	Organiser une conférence de lancement pour présenter le projet aux acteurs et publics concernés
8	Installer une conférence régionale bisannuelle
9	Contractualiser des partenariats régionaux pour faciliter le développement du vrac
10	Adapter l'outil web Réseau Vrac (site web + espace adhérents) pour les adhérents de la Région BFC
11	Organiser les rencontres professionnelles du vrac en Région BFC
<b>Professionaliser et accroître l'offre vrac (produits et points de vente)</b>	
12	Réaliser un catalogue des produits, fournisseurs et magasins vrac région BFC
13	Animer et accompagner les magasins vrac en région BFC
14	Former les futurs épiciers vrac et magasins : monter son projet d'épicerie vrac, hygiène, réglementation
15	Former les magasins en place : hygiène et réglementation
16	Former les fabricants : réglementation
17	Lancer la création d'un titre pro de vendeur vrac
18	Développer un programme formation pour les centres de formation (module en ligne)
19	Organiser un Salon du Vrac (mai 2022) en Région BFC
20	Mettre en valeur et renforcer les dispositifs accompagnement régionaux pour le développement de magasins, de produits et solutions vrac



- |    |  |
|----|--|
| 21 | Développer un concours régional R&D et d'innovation pour les équipements vrac en magasins et les contenants fournisseurs consommateurs réemployables et réutilisables (verre, cartons, textiles,...) |
| 22 | Développer le vrac dans d'autres secteurs (jardinerie, bricolage, bâtiment, pharmacie, agriculture, etc.)  |
| 23 | Tester la mise en place d'un HUB VRAC régional pour circulariser les emballages amont entre fournisseurs et magasins   |
| 24 | Mettre en place des distributeurs de produits vrac   |

**Accroître le nombre de consommateurs en touchant tous les publics**

- |    |   |
|----|---|
| 25 | Développer une campagne de communication vrac   |
| 26 | Mettre en place un réseau public d'ambassadeurs vrac  |
| 27 | Tisser des partenariats avec le tissu associatif local : groupes ZW, colibris, etc  |
| 28 | Installer un stand Réseau régional Vrac dans des manifestations clés préalablement identifiées  |
| 29 | Etudier la faisabilité d'un bus itinérant du vrac   |
| 30 | Encourager le vrac et la consigne dans l'événementiel   |
| 31 | Accompagner les porteurs de projets publics par un programme de formation   |
| 32 | Expérimenter des solutions vrac dans les établissements publics par un dispositif d'accompagnement  |
| 33 | Nouer des partenariats avec des écoles de commerce & universités pour intervenir ponctuellement dans les cursus des étudiants (marché du vrac, ses acteurs, etc.) |
| 34 | Développer des supports de sensibilisation pour les établissements scolaires  |

Contacts techniques :

Dominique MARIE – dominique.marie@bourgognefranchecomte.fr - Tél : 06 33 70 80 16

Frédéric JAN – frederic.jan@ademe.fr

Cloé COLMET-DAÂGE – cloe.colmet@reseauvrac.org

Contacts presse :

**Réseau Vrac :**

Sébastien Gonfroy – sebastien.gonfroy@gmail.com – Tél : 06 12 37 13 75

**Région Bourgogne-Franche-Comté :**

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – Tél : 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – Tél : 03 81 61 61 08